

Coupe Patricia Bachère 2015

Mardi 14 juillet 2015 à POUILLON

OFFICIELS A : TISSIER MAGALI/BURGUETE JOSE

L'union sportive pouillonnaise organise sous le contrôle et les règlements de la FFN, un challenge doté du souvenir de Patricia Bachere.

Il se dispute dans la piscine de Pouillon, il est ouvert à tous les clubs affiliés à la FFN.

Chaque club ne pourra engager qu'un seul nageur au départ de chaque épreuve dans sa catégorie en challenge ainsi qu'une seule équipe de relais par catégorie.

Un nageur ne pourra participer qu'à une seule épreuve individuelle dans le challenge.

Le sur-classement est interdit. Les épreuves hors challenge sont autorisées dans la limite de 2 nages + les relais.

Un nageur pourra nager au maximum 1c+2hc+les relais.

Le décompte des points se fera de la façon suivante et dans chaque épreuve: le 1er:

1point; le2eme:2points ; le3eme:3points et ainsi de suite.

Le club ayant déclaré forfait dans l'épreuve comptera 2 points de plus que le nombre de club engagés.

Il sera de même en cas d'abandon ou de disqualification d'un concurrent.

Les relais compteront double.

Le club comptabilisant le moins de points à l'issue de toutes les épreuves sera déclaré gagnant du challenge .En cas d'égalité des points au classement final, les clubs seront départagés de la façon suivante: le plus grand nombre de 1ere place, puis de 2eme, puis de 3eme.....

La coupe Patricia Bachere sera remise en jeu chaque année.

Les réclamations sur l'organisation ou le classement devront être déposées entre les mains du juge arbitre qui tranchera en dernier ressort.

Tous les cas non prévus par le règlement seront jugés conformément aux règlements de la FFN par le juge arbitre dont les décisions seront sans appel.

Les vainqueurs de l'année précédente seront obligatoirement invités à participer au challenge.

Catégories d'âges :

Toutes catégories - Minimes et + - Benjamin et –

Les épreuves :

Toutes catégories : 200nl (épreuve hors challenge) et Minimes et +
100dos, 100papillon, relais4x100nl, 100brasse, 100nl,
100 4 nages, relais 4x100 4 nages

Benjamins et- :

50papillon, 50brasse ,100 4 nages, relais 4x50nl, 50dos, 50nl, relais 4x50 4nages
Pas de relais pour les 2004 et +

Programme – matinée		Programme - après midi	
RV : 9h00	Début 9h30	RV : 14h00	Début 14h30
1 – 100 papillon minimes et + Dames		17 - 100 dos minimes et + Dames	
2 – 100 papillon minimes et + Messieurs		18 - 100 dos minimes et + Messieurs	
3 – 50 papillon benjamin et - Dames		19 – 50 DOS benjamines et -Dames	
4 – 50 papillon benjamin et -Messieurs		20 – 50 DOS benjamins et - Messieurs	
5 – 100 Brasse minimes et +Dames		21 – 100 NL minimes et + Dames	
6 – 100 Brasse minimes et + Messieurs		22 – 100 NL minimes et + Messieurs	
7 – 50 brasse benjamins et - Dames		23 - 50 nl benjamins et - Dames	
8 – 50 brasse benjamins et - Messieurs		24 – 50 nl benjamins et - Messieurs	
9 – 100 4NGS benjamins et – Dames		25 - 100 4 nages minimes et + Dames	
Pass compétition			
10 – 100 4NGS benjamins et - Messieurs		26 - 100 4 nages minimes et + Messieurs	
11 – 200 nl toutes catégories(hors challenge)D		27 - relais 4x 50 4 nages benjamins et - Dames	
12 – 200 nl toutes catégories(hors challenge)M		28 - relais 4x 50 4 nages benjamins et - Messieurs	
13 – RELAIS 4X50 NL benjamines et - Dames		29 - Relais 4X100 4NGS minimes et + Dames	
14 – RELAIS 4X50 NL benjamins et - Messieurs		30 - Relais 4X100 4NGS minimes et + Messieurs	
15 - Relais 4x100nl minimes et + Dames			
16 - Relais 4x100nl minimes et + Messieurs			
PASS SPORT DE L EAU			

COUPE PIERRE DECLA

Mardi 14 juillet 2015

Au cours de la même réunion nautique sera disputée la coupe de l'union sportive pouillonnaise, réservée elle aussi aux clubs et nageurs affiliés à la FFN.

Relais 10x50m mixte

Chaque équipe comprendra

1poussin/1poussine(2004/2005)
1benjamin/1benjamine(2003/2002)
1minime garçon/1minime fille (2001/2000)
1cadet/1cadette(1999/1998)
1junior,senior/1junior,senior fille(1997et+)

Une coupe sera mise en garde pendant un an au club gagnant et sera attribuée définitivement au club qui l'aura gagné 3 fois consécutivement ou 5 fois non consécutives.